



PREMIER MINISTRE

*Pôle Stratégie, Médias et
Communication*

Hôtel de Matignon, le 19 juillet 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Investissements d'avenir :

Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, signe l'initiative d'excellence

« Université de Toulouse »

Après un travail de concertation d'une année, la convention entre l'Etat et l'Université de Toulouse pour la mise en œuvre de l'Initiative d'excellence (IDEX) a été signée par le Premier ministre, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Mme Geneviève Fioraso, la présidente du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES Université de Toulouse), Mme Marie-France Barthet, et la directrice générale de l'Agence nationale de la recherche (ANR), Mme Pascale Briand.

Dotée de 750 M€ de dotation non consommable produisant un financement annuel de 25,6M€, cette Initiative d'excellence vise à construire à Toulouse une Université à visibilité mondiale à la hauteur de la puissance scientifique et technologique du site et des établissements qui se sont rassemblés pour porter l'IDEX : l'université de Toulouse 1 Capitole, l'université de Toulouse 2 Le Mirail, l'université de Toulouse 3 Paul Sabatier, l'Institut national polytechnique de Toulouse, l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, l'Institut national des sciences appliquées de Toulouse, avec l'appui des organismes de recherche, le CNRS, l'INSERM, l'INRA et l'IRD notamment.

L'IDEX « Université de Toulouse » financera plusieurs projets de recherche et de formation, dont ceux qui ont été sélectionnés par le programme Investissements d'avenir : 7 laboratoires d'excellence (IAST, NEXT, TULIP, CIMI, IAM TSE, SMS/SSW et TOUCAN), 3 initiatives d'excellence en formation innovante (FREDD, DEFI-UNIVERSITES, FORMADIME). Elle développera son action en relation avec l'IRT « AESE » et la SATT « Toulouse Tech Transfer ».

La convention fixe des objectifs en matière d'actions novatrices de recherche et de formation destinées à renforcer les points forts du site comme à favoriser l'émergence de nouvelles excellences. À cette fin, un comité composé de personnalités scientifiques externes au site (comité d'arbitrage) sera chargé de sélectionner les actions à financer.

S'agissant de la structuration et de la gouvernance du dispositif, les acteurs ont proposé un modèle « fédéral » dont les résultats seront appréciés dans deux ans. Au-delà, l'Initiative d'excellence sera évaluée par le jury international en même temps que les autres IDEX, à l'issue de la période probatoire fixée pour l'IDEX TOULOUSE à 3 ans

Le Premier ministre se félicite de cet aboutissement après une démarche de concertation approfondie marquée par la double volonté de voir le projet approprié par tous les acteurs du site et l'ambition d'excellence préservée au plus haut niveau.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15
smc@pm.gouv.fr